

La crise sanitaire a impacté l'école et impactera aussi l'avenir de l'école.

La période de confinement a mis en évidence l'impéritie d'un ministre qui, malgré nombre de déclarations médiatiques souvent immédiatement contredites, a prôné une "continuité pédagogique" qu'il n'était pas en mesure de faire assurer. Le confinement et le déconfinement ont été l'occasion d'injonctions contradictoires et paradoxales qui imposaient des mesures sanitaires draconiennes tout en laissant croire que les conditions d'une « continuité pédagogique » et d'un retour massif à l'école étaient remplies. Cela a entraîné des interprétations qui se sont traduites parfois par des pressions de la hiérarchie exposant les enseignants à des risques psycho-sociaux et les mettant en porte-à-faux face aux parents.

La FSU continue d'affirmer le fait que l'école s'est arrêtée le 13 mars dernier.

Ni la pseudo continuité pédagogique ni la réouverture sous contrôle sanitaire ne sont de l'école.

De son côté, le ministre met en place une stratégie du choc : il profite de cette période pour poursuivre et tenter de légitimer son projet pour une école libérale : individualisation des apprentissages renforcée par l'utilisation du numérique, resserrement des contenus sur les « fondamentaux », ouverture à un marché de l'éducation, 2S2C et « vacances apprenantes » entraînant de plus fortes inégalités territoriales et une école à plusieurs vitesses, instauration d'un statut des directeurs qui ne dit pas son nom... Loin de répondre de manière satisfaisante aux urgences exprimées, la proposition de loi visant à instaurer un emploi fonctionnel pour les directions d'école s'est finalement vidée lors de son passage à l'assemblée. L'emploi fonctionnel a disparu mais "la délégation de compétences de l'autorité académique" conserve le risque d'une posture hiérarchique refusée par les équipes dans les écoles. Et au final, aucune réponse concrète n'est apportée par cette loi aux urgences de la profession qui dégraderait le fonctionnement de l'école et les conditions de travail de l'ensemble des personnels et contribuerait au renforcement du nouveau management public au dépens du conseil des maîtres et laisserait de côté les petites écoles. Elle s'accompagnerait de missions supplémentaires (comme le périscolaire !) en contrepartie et les éventuelles aides à la conciergerie et au secrétariat seraient soumises au bon vouloir des collectivités locales !

Nous exigeons une reprise des discussions avec les représentants des personnels sur les mesures à prendre pour améliorer dès maintenant les conditions de travail des directrices et directeurs et ainsi répondre aux besoins revendiqués et confirmés par la consultation que vous aviez organisée l'hiver dernier.

Près d'un an après le suicide de Christine Renon, et après deux mois d'extrême sollicitation des directeurs et directrices d'école, il serait inconcevable qu'aucune mesure significative ne soit mise en œuvre dès la rentrée 2020.

La FSU exige la fin des injonctions ministérielles et notamment l'arrêt des évaluations nationales standardisées.

La FSU s'est opposée à la mise en place des 2S2C, source d'inégalités territoriales qui contribueraient à vider l'école de sa substance en limitant le rôle des enseignants à l'enseignement des fondamentaux. Elle demande la fin de ce dispositif à l'occasion de la phase de déconfinement généralisé débutant le 22 juin. Alors que les enseignants se sont engagés sur le terrain et ont œuvré à garder le lien coûte que coûte avec les élèves et les familles, la FSU dénonce l'école d'un seul homme et travaille à la convergence des acteurs pour une école de tous pour tous. C'est le sens de l'appel, pour rompre avec l'École du tri social et penser l'École de demain, celle de l'accès de toutes et tous à une culture commune reposant sur une démocratisation de savoirs émancipateurs, proposé aux autres partenaires syndicaux, associatifs et du monde de la recherche.

Plutôt que de fausses promesses médiatiques, c'est d'un plan d'urgence dont l'école a besoin. Il doit se préparer dès maintenant avec celles et ceux qui font l'école tous les jours et qui savent ce dont les élèves ont besoin pour retrouver le chemin des apprentissages. Cette École de demain ne sera possible qu'avec des mesures concrètes comme la diminution drastique des effectifs en classe, une augmentation des recrutements, une relance du dispositif « plus de maîtres », le développement de mesures pour traiter la difficulté scolaire (comme les RASED), de meilleures conditions d'exercice des personnels...

Quelles que soient les conditions sanitaires, cette rentrée de septembre ne sera pas comme les autres : que le virus ait quasiment disparu et il faudra commencer l'année en se souvenant que nos élèves sortent d'une année inédite, qu'il soit toujours en circulation et il faudra aussi se préparer à une année peut-être ponctuée de confinements locaux ou généralisés. Mais cela doit être préparé pour ne pas revivre les nombreux moments de flottement ou la succession d'injonctions contradictoires de ces derniers mois qui ont usé les personnels, où le service public, une fois de plus, n'a tenu que par l'engagement et la conscience professionnelle des agents et non par le sens d'organisation et d'anticipation du Ministère...

En cette fin d'année habituellement consacrée à la préparation de rentrée dans les établissements, il est indispensable que des informations claires soient données, que des hypothèses soient travaillées, que plusieurs scénarii soient préparés pour éviter aux équipes d'avoir à défaire tout le travail réalisé en quelques jours, avant de réorganiser dans l'urgence de nouvelles modalités d'accueil, comme cela a trop souvent été le cas cette année.

En outre, alors que la priorité accordée au premier degré avait permis le maintien de nombreuses classes et la « réinjection » de nombreux postes (1248 nationalement, 17 dans le département des Ardennes), dans le second degré, malgré cette période de confinement qui a incontestablement creusé les inégalités, la rentrée se prépare sur la base d'une augmentation du nombre d'élèves et la suppression d'un peu plus de 1100 postes au niveau national, 28 dans le département des Ardennes..., comme si de rien n'était !

Les collèges et les lycées réunissent actuellement leur Conseil d'administration de fin d'année scolaire pour étudier la proposition de répartition de la DHG 2020-2021, qui leur a été attribuée en janvier, déjà jugée insuffisante à ce moment-là au vu des effectifs souvent en hausse et des nombreuses difficultés rencontrées, DHG qui n'a pas du tout été revue depuis ou qui fluctue encore en cette toute fin d'année pour faire des « ajustements », en d'autres termes quelques économies... et permettre d'ouvrir des classes là où le nombre d'élèves s'avère trop élevé ou (à quelques jours des vacances d'été) des UPE2A, ce qui aurait dû être anticipé. Ces tractations tardives contribuent au stress permanent dans lequel se trouvent les personnels et ne participent pas à la qualité du service public que méritent nos élèves.

En cette fin d'année particulièrement éprouvante, nous nous permettons de redire combien les personnels sont fatigués voire épuisés, mais s'ils ont pu ressentir une perte de sens de leur métier, être déstabilisés par la mise en œuvre brutale d'un enseignement à distance, utilisant divers outils numériques, avec le seul souci de garder le lien scolaire avec leurs élèves pour continuer à faire fonctionner le service public d'éducation, ils ont pu aussi tirer un certain nombre d'enseignements de cette période, réaffirmer leurs « fondamentaux » : leurs élèves, leurs classes, leurs cours en présentiel qui constituent le cœur même du métier d'enseignant, retisser le lien avec les familles, notamment les plus éloignées de l'École, pour un service public d'éducation renforcé, pour tous, plus égalitaire, plus ambitieux, qui offre la meilleure formation à tous.

Au-delà des mots, c'est une véritable reconnaissance que les personnels attendent. A cet égard, la FSU exige une revalorisation substantielle, indiciaire et inconditionnelle des salaires pour toutes et tous, le versement d'une prime d'équipement à tous et une amélioration des conditions de travail et plus largement exige l'abandon de la réforme des retraites et l'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique. Un véritable paritarisme doit être restauré, le rôle des élus du personnel doit être rétabli.

Sur le plan départemental, si le « dialogue social » a pu être maintenu grâce à l'organisation de visios régulières, nous regrettons cependant de n'être que trop souvent informés et pas associés, informés bien tardivement au moment même de la mise en œuvre...

A cet égard, concernant les PIAL qui n'était a priori pas un sujet pour la rentrée 2020, ce CTSD, convoqué la veille des grandes vacances, a pour ordre du jour : les PIAL. Pour information. L'an passé, l'installation des PIAL avait été décidée début juillet hors de toute préparation de la rentrée. Cette année, nous allons donc "découvrir" la poursuite du projet la veille des congés d'été.

Nous voyons là tout le respect des « décideurs » pour le travail des équipes et les personnels sur le terrain, notamment nos collègues AESH qui se sont eux aussi considérablement investis durant toute cette année scolaire et plus encore pendant cette dernière période et qui ne savent toujours pas quel sera leur « sort » à la rentrée... En outre, aucun document préparatoire sur les ajustements de rentrée dans les premier et second degrés ne nous a été communiqué, malgré nos demandes récurrentes...

Avec les nouvelles dispositions concernant la direction d'école annoncées pour le courant du mois de juillet, en dehors de toute concertation, le ministère poursuit dans la voie de la revendication du dialogue social toujours renouvelée mais jamais mise en pratique.

Espérons que sur ce plan également des leçons seront tirées de cette période et qu'un réel dialogue social, collaboratif, constructif, puisse se mettre en place pour un fonctionnement amélioré de notre service public d'éducation, dans l'intérêt de tous.

A l'heure où nous écrivons cette déclaration dans laquelle nous faisons état d'un contexte bien particulier, de la grande fatigue des personnels et de leurs non moins grandes inquiétudes concernant la prochaine rentrée, nous ne pouvons pas passer sous silence la situation du collège Le Lac, exprimer tout notre soutien aux collègues qui vivent des moments bien difficiles et les assurer de notre présence et notre engagement à leurs côtés. Si nous prenons acte de la marque d'attention adressée hier à tous les collègues de l'établissement par Madame la Rectrice, les représentants FSU des personnels dénoncent cependant la nouvelle délocalisation vers le CHSCTA de l'enquête demandée par tous les membres du CHSCTD, enquête qui n'aura lieu qu'en septembre... Quelle que soit la volonté manifeste de les écarter de ce « dossier délicat et sensible » alors qu'ils en ont toutes les compétences et la connaissance du « terrain », les représentants des personnels seront particulièrement vigilants, dès le 1^{er} septembre, quant aux conditions de travail de ce collège REP+, pour que de tels faits ne se reproduisent plus.

Quelles mesures l'Administration a-t-elle déjà mises en œuvre et mettra-t-elle en œuvre pour accompagner l'établissement ?

De façon plus générale, quelles actions de prévention –mais aussi de réponses à ces gestes...- l'institution propose-t-elle aujourd'hui ?